

**Procédures d’évaluation et d’examen des impacts sur l’environnement**

Article 45 et 48 du *Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement*

Formulaire de description complémentaire – AM45-48

Renseignements

Portée du formulaire

Ce formulaire permet de transmettre des informations complémentaires requises dans le cadre d’une demande d’autorisation ministérielle ou de modification d’une demande découlant de l’une des procédures d’évaluation et d’examen des impacts prévues dans la *Loi sur la qualité de l’environnement*, ci-après appelée la LQE.

**Important**

**Tous les engagements et les conditions prévus au décret doivent être respectés. Si des engagements ou des conditions du décret exigent de fournir des documents au moment du dépôt de l’autorisation ministérielle, vous devez les identifier et les joindre à ce formulaire pour que votre demande soit considérée comme complète.**

Fournir les renseignements demandés

Vous devez répondre à toutes les questions à moins d’indication contraire. **Les réponses à fournir concernent uniquement les activités encadrées par l’une des procédures d’évaluation et d’examen des impacts.**

Les renseignements demandés peuvent être fournis à même le formulaire ou dans un document joint à la demande d’autorisation, auquel cas vous devez indiquer le nom du document joint ainsi que la section où figurent lesdits renseignements. L’indication de la section n’est pas requise si un document a moins de cinq pages et qu’il concerne uniquement le sujet de la question. Dans ce cas, indiquez « Voir tout le document ».

Notez qu’un demandeur n’est pas tenu de fournir à nouveau des renseignements et des documents exigés lorsque ceux-ci ont déjà été transmis dans le cadre de l’une des procédures d’évaluation et d’examen des impacts. Il doit toutefois donner une référence précise permettant de retrouver facilement les renseignements et les documents exigés (art. 47 et 49 REAFIE).

Notez que le [Lexique des autorisations ministérielles et des déclarations de conformité](https://www.environnement.gouv.qc.ca/autorisations/lexique-am-dc.docx) contient des précisions sur certains termes utilisés dans ce formulaire.

Consignes particulières

Le présent formulaire est un formulaire de description complémentaire, la demande doit inclure au minimum un formulaire d’activité.

Pour les activités assujetties par l’une des procédures, à savoir une activité non visée par l’article 22 de la LQE (art. 45 REAFIE) et les activités non admissibles à une exemption ou à une déclaration de conformité (art. 46 REAFIE), le formulaire d’activité à remplir est le suivant : ***AM45 – Activité assujettie dans une autorisation gouvernementale***. Une liste d’exemples des activités visées par ce formulaire est présente dans la portée du formulaire d’activité ***AM45***.

L’autorisation ministérielle ne peut pas être délivrée avant que l’autorisation du gouvernement ou de l’administrateur public ne soit délivrée. Cette autorisation est requise pour remplir le présent formulaire excepté pour une demande d’autorisation en lien avec une activité soustraite à l’une des procédures en vertu de l’un des articles 31.6, 31.7.1 ou 31.7.2 de la LQE ou pour compléter une étude d’impact.

Références

Loi et règlements liés au présent formulaire

Site Web du Gouvernement du Québec – [Lois et règlements du ministère](https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/environnement/lois-et-reglements), plus précisément :

* *Loi sur la qualité de l’environnement* (RLRQ, chapitre Q-2) – ci-après appelée la LQE
* *Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement* (RLRQ, chapitre Q-2, r. 17.1) – ci-après appelé le REAFIE
* *Règlement relatif à l’évaluation et l’examen des impacts sur l’environnement de certains projets* (RLRQ, chapitre Q-2, r. 23.1) – ci-après appelé le REEIE

Documents de soutien, guides et outils de référence

Site Web du ministère – [*Règlement sur l’encadrement d’activités en fonction de leur impact sur l’environnement* (REAFIE)](https://www.environnement.gouv.qc.ca/lqe/autorisations/reafie/index.htm), plus précisément :

* *Guide de référence du REAFIE*

Site Web du ministère – [Régimes et procédures d’évaluation environnementale au Québec](https://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/regproc.htm), plus précisément :

* Carte d’application du régime de protection de l’environnement

Site Web du ministère – [Registre des évaluations environnementales](https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp#:~:text=Ce%20registre%20regroupe%20l%E2%80%99ensemble%20de%20la%20documentation%20relative,la%20Loi%20sur%20la%20qualit%C3%A9%20de%20l%E2%80%99environnement%20%28LQE%29)

Site Web du Gouvernement du Québec – [Bureau d’audiences publiques sur l’environnement](https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/)

Site Web du Gouvernement du Québec – [La Gazette officielle du Québec](https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/gazette-officielle/la-gazette-officielle-du-quebec)

Site Web du ministère – [L’évaluation environnementale au Québec méridional](https://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/procedure.htm)

Site Web du ministère – [Commission de la qualité de l’environnement Kativik](https://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/cqek.htm) – ci-après appelée la CQEK

Site Web du [Comité d’examen des répercussions sur l’environnement et le milieu social](https://comexqc.ca/) – ci-après appelé le COMEX

Site Web du [Comité d’évaluation des répercussions sur l’environnement et le milieu social](https://comev.ca/) – ci-après appelé le COMEV

1. Description de l’activité visée par le formulaire
   1. Projet découlant d’une décision gouvernementale rendue par décret – applicable sur le territoire du Québec méridional

1.1.1 L’activité visée par la demande est-elle localisée sur le territoire du Québec méridional (art. 17 al. 1 (1) REAFIE)?

Le Québec méridional est l’ensemble du territoire du Québec à l’exception des territoires visés aux articles 133 et 168 de la LQE.

|  |
| --- |
| Oui Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 1.2.

1.1.2 Fournissez le numéro du ou des décrets en lien avec l’activité pour laquelle une autorisation ministérielle est demandée. Si le décret n’a pas été publié, indiquez le numéro de dossier associé au projet (art. 17 al. 1 (5) REAFIE).

Le numéro de décret est celui publié à la Gazette officielle du Québec.

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

1.1.3 Une date d’échéance est-elle inscrite au décret?

|  |
| --- |
| Oui Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la question 1.1.5.

1.1.4 Indiquez la date d’échéance du décret.

|  |
| --- |
| *Sélectionnez une date*. |

1.1.5 Dans le tableau ci-dessous, fournissez les renseignements en lien avec la réalisation du projet permettant de démontrer la conformité des conditions, restrictions et interdictions prescrites par une autorisation délivrée au terme d’une procédure d’évaluation et d’examen des impacts sur l’environnement ou par une soustraction à celle-ci (art. 17 al. 1 (5) REAFIE).

Les renseignements ou documents requis sont ceux prévus au REAFIE ainsi que ceux exigés en vertu de la décision en lien avec l’activité pour laquelle une autorisation est demandée (ex. : une mise à jour de documents ou d’études fournis dans le cadre des procédures ou de programme de surveillance et de suivi).

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Phase du projet  (ex. : aménagement, exploitation ou fermeture) | Activité du projet  (ex. : déboisement, construction de chemins ou excavation) | Impact de l’activité sur l’environnement  (ex. : impacts sur l’eau, l’air, le sol, les habitats de poissons, impacts sociaux ou autres impacts) | Conditions du décret/mesures d’atténuation/engagements  (ex. : implantation d’une nouvelle station de suivi de la qualité de l’air) | Référence du décret  (ex. : condition 1, étude d’impact, vol. 1, page 7 et document de réponses, question QC-01) | Nom du document et la section \* |
| *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | ... | ... |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | ... | ... | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

\* Si les renseignements ont déjà été transmis dans le cadre d’une procédure d’évaluation et d’examen des impacts et qui ne sont pas fournis de nouveau dans le cadre de cette demande, fournissez suffisamment d’information afin de bien identifier le document (ex : nom du document et la date de sa transmission et/ou de dépôt) (art. 47 REAFIE). Il est aussi possible de fournir le lien menant directement au document en question sur le *Registre des évaluations environnementales* (art. 47 REAFIE).

1.1.6 Dans le tableau ci-dessous, fournissez tout autre renseignement en lien avec la surveillance et le suivi du projet permettant d’en démontrer la conformité aux normes, conditions, restrictions et interdictions prescrites par une autorisation délivrée au terme d’une procédure d’évaluation et d’examen des impacts (art. 18 (5) REAFIE).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Type d’activité  (ex. : surveillance ou suivi) | Condition du décret/mesures de suivi/engagements  (ex. : programme de surveillance des travaux, de suivi de la restauration des milieux humides) | Référence du décret  (ex. : condition 7 – Restauration et suivi des milieux humides vol. 1, page 7) | **Nom du document et la section \*** |
| *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... |
| ... | ... | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | ... | ... |

|  |  |
| --- | --- |
| *Si vous préférez joindre un document, indiquez-en le nom.* | *Précisez la section.* |

|  |
| --- |
| Ne s’applique pas *Justifiez.* |

\* Si les renseignements ont déjà été transmis dans le cadre d’une procédure d’évaluation et d’examen des impacts et qui ne sont pas fournis de nouveau dans le cadre de cette demande, fournissez suffisamment d’information afin de bien identifier le document (ex. : nom du document et la date de sa transmission et/ou de dépôt). Il est aussi possible de fournir le lien menant directement au document en question sur le *Registre des évaluations environnementales* (art. 47 REAFIE).

* 1. Projet découlant d’une décision rendue par l’Administrateur provincial – applicable à la région de la Baie-James et du Nord québécois

1.2.1 L’activité visée par la demande est-elle localisée dans la région de la Baie-James ou du Nord québécois, territoire d’application du titre II de la LQE (art. 17 al. 1 (1) REAFIE)?

Le territoire d’application est précisé aux articles 133 et 168 de la LQE.

|  |
| --- |
| Oui Non |

Si vous avez répondu Non, passez à la section 2.

1.2.2 Fournissez le numéro de référence inscrit sur le certificat d’autorisation ou l’attestation de non-assujettissement liée au projet pour lequel une autorisation ministérielle est demandée (art. 49 REAFIE).

|  |
| --- |
| *Saisissez les informations ou indiquez le nom du document et la section.* |

|  |
| --- |
| Ne s’applique pas *Justifiez.* |

1.2.3 Dans le tableau ci-dessous, fournissez tout élément descriptif, renseignement ou document requis permettant de démontrer la conformité des conditions, restrictions et interdictions prescrites par un certificat d’autorisation (CA) délivré au terme des procédures d’évaluation et d’examen des impacts sur l’environnement et le milieu social (art. 17 al. 1 (5) et 18(5) REAFIE).

Inscrivez les renseignements ou le document requis en soutien à la demande ainsi qu’une référence précise. S’il s’agit d’un document, inscrivez le titre complet de celui-ci ainsi que la date. S’il s’agit d’un renseignement, précisez au besoin la section ou les pages du document de référence. Vous pouvez aussi fournir le lien menant directement au document sur le site Web du COMEV, du COMEX ou du CQEK.

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Phase du projet  (ex. : aménagement, exploitation ou fermeture) | Activité du projet  (ex. : déboisement, construction de chemins ou excavation) | Impact de l’activité sur l’environnement  (ex. : impacts sur l’eau, l’air, le sol, les habitats de poissons, impacts sociaux ou autres impacts) | Indiquez si l’activité est exemptée ou si elle fera l’objet d’une déclaration de conformité, le cas échéant. | Conditions du décret/mesures d’atténuation/engagements  (ex. : implantation d’une nouvelle station de suivi de la qualité de l’air) | Référence du décret  (ex. : condition 1, étude d’impact, vol. 1, page 7 et document de réponses, question QC-01) | Nom du document et la section \* |
| *Saisissez les informations.* | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |
| *Cliquez sur le + pour ajouter des lignes*. | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

|  |
| --- |
| Ne s’applique pas *Justifiez.* |

\* Si les renseignements ont déjà été transmis dans le cadre d’une procédure d’évaluation et d’examen des impacts et qui ne sont pas fournis de nouveau dans le cadre de cette demande, fournissez suffisamment d’information afin de bien identifier le document (ex. : nom du document et date de sa transmission et/ou de dépôt). Il est aussi possible de fournir le lien menant directement au document en question sur le *Registre des évaluations environnementales* (art. 49 REAFIE).